

386

P ☒

NP ☐

DM3

Projet de construction du parc éolien de la
Haute-Chaudière dans la MRC du Granit

6211-24-092

Monsieur Georges Lanmafankpotin
Président de la commission
Bureau d'audience publique sur l'environnement
140, Grande-Allée Est, Bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6
haute-chaudiere@bape.gouv.qc.ca

[PAR COURRIEL]

Lac-Mégantic, le 28 janvier 2025

Objet : Appui au projet de parc éolien de la Haute-Chaudière

Monsieur le Président de la commission,

À titre de directeur des opérations chez Services Éoliens Énerdeck inc., je souhaite vous partager notre appui au projet de parc éolien de la Haute-Chaudière. Ayant pignon sur rue dans le secteur éolien dans la région, nous offrons, avec la collaboration d'une douzaine de techniciens certifiés et qualifiés, les services de maintenance et support auprès des entreprises conceptrices d'éoliennes présentes dans la région, voire dans la province de Québec. Nous élargirons nos services, pour la saison 2025, à la réparation des pales en fibres de verre ainsi, prévue pour le début de la période estivale 2025, nous serons détenteur d'une licence RBQ, qui nous permettra de diversifier davantage notre offre de services.

Selon nous, ce projet respecte pleinement les réalités de notre région. Il permettra d'ailleurs une diversification économique importante pour nos entreprises. Par cette lettre, nous souhaitons donc vous faire part du fort engagement des promoteurs envers les fournisseurs québécois.

Comme vous pouvez le constater dans la documentation du projet, le parc éolien de la Haute-Chaudière prévoit l'installation de 20 éoliennes, d'un poste électrique, d'un réseau de câbles souterrains, d'un bâtiment de service, ainsi que de mâts de mesure de vent permanents. Une fois en service, il sera en mesure de produire suffisamment d'électricité pour alimenter environ 18 700 foyers québécois. Sa réalisation, en partenariat égalitaire entre la compagnie EDF et la MRC du Granit, nécessitera un investissement de plus de 400 millions de dollars et créera près de 150 emplois dans la phase de construction.

Pour notre entreprise, ce parc éolien constitue donc une opportunité exceptionnelle qui, en plus de contribuer activement à la transition énergétique du Québec, génèrera également des retombées économiques importantes pour les entreprises d'ici, telles que la mobilisation du personnel à notre emploi, dans la région et à la participation au rythme de vie, voire à l'économie de la région. Nous pourrions d'ailleurs utiliser ces retombées pour développer notre entreprise ainsi que l'expertise québécoise dans le secteur énergétique.

Je suis donc fermement convaincu de l'importance du projet éolien de Haute-Chaudière et je tiens à réitérer notre soutien à celui-ci.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président de la commission, mes salutations cordiales.

A handwritten signature in cursive script that reads "Alexandre Fournier".

Alexandre Fournier
Directeur des opérations
alexandre.fournier@enerteck.ca